

Discours de Patrick Devedjian,
Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Ouverture de la séance du Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Vendredi 5 février 2016

Mes chers collègues,

Notre assemblée examine aujourd'hui plusieurs rapports, dont deux projets relatifs au rapprochement que nous souhaitons engager avec le département des Yvelines.

Rapports qui sont aussi examinés, en ce moment même, par l'assemblée départementale des Yvelines et son Président, Pierre Bédier.

Je vais vous dire pourquoi nous avons souhaité ce rapprochement avec les Yvelines, qui est tout le contraire d'un vœu pieux pour 2016.

Peut-être que ce projet surprend, pour la simple et bonne raison qu'il est un peu iconoclaste.

C'est vrai qu'en France, on aime bien conserver les vieux cadres. On aime bien figer les choses dans le formol.

Pourtant rien ne nous empêche de sortir de ce cadre. De libérer les énergies locales. De proposer une vision plus ambitieuse pour nos territoires et pour les habitants, dont nous mesurons les attentes.

Avec cette alliance que nous voulons engager avec les Yvelines, il s'agit de prendre notre avenir en main.

Il s'agit aussi d'apporter un vrai contrepoids à une menace bien réelle.

Le Gouvernement a annoncé, je vous le rappelle, la disparition des départements de la petite couronne pour 2020.

Eh bien moi j'ai du mal à y être indifférent.

J'ai du mal à y être indifférent parce que je me soucie des missions que notre département conduit, avec efficacité et professionnalisme.

Je me soucie des services de proximité que nous rendons aux habitants, presque au cas par cas lorsqu'il s'agit de solidarité.

Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs on s'acharne sur le département. Alors que personne, par exemple, ne se pose de questions sur la CAF... Personne ne remet en cause son existence. La CAF, qui double ce que nous faisons, qui verse autour de 75 milliards d'€ par an d'aides sociales, et qui est exactement calquée sur le Département, à un gros détail près : à la CAF, les dernières élections remontent à 1983 !

Je préfère, de loin, une administration telle que la nôtre, qui est 100% démocratique. Et je ne me résignerai pas à la fatalité d'un Etat qui choisit ce qui devrait être bon pour nous.

C'est à nous les territoires, de décider de ce qui est bon pour nous !

L'autre menace à laquelle nous devons faire face est bien sûr économique.

Vous connaissez l'étranglement que nous subissons, avec la baisse sans précédent des dotations de l'Etat (-64% sur 3 ans !), avec l'explosion de la péréquation qui nous est imposée, mais aussi l'augmentation des allocations individuelles de solidarité.

Avec ce rapprochement, nous allons démontrer qu'on peut réaliser des économies d'échelle et libérer un potentiel de développement et d'investissement plus important.

Des économies évidemment, mais pas au détriment de l'emploi, je le redis. Parce que nous avons besoin de maintenir des services de qualité, des services humains, avec des agents qui sont à la portée de la population et qui dialoguent avec elle, autrement qu'à travers un formulaire.

C'est justement cette proximité que je veux renforcer aujourd'hui.

Avec la loi Notre, le Gouvernement a regroupé des régions pour constituer d'immenses ensembles. Des supra-régions qui, inévitablement, accentueront le phénomène d'éloignement du terrain et donc du citoyen.

Il faut absolument maintenir des collectivités intermédiaires, avec des élus qui sont des élus directs du suffrage universel. Des élus qui connaissent les aspirations des habitants.

Cette nouvelle échelle départementale Yvelines/ Hauts-de-Seine resterait tout à fait cohérente et à taille humaine.

Ce regroupement, géographiquement naturel avec la longue frontière commune que nous avons, serait un territoire plus que raisonnable en terme de superficie. Modeste même, comparé à l'ancienne Seine-et-Oise créée après la Révolution, et qui s'étendait sur 5600 km². Yvelines et Hauts-de-Seine réunis, notre superficie ne représenterait que 44 % de cet ancien département.

Depuis plusieurs mois déjà, un travail de réflexion approfondie a été mené par nos services respectifs, qui ont identifié, ensemble, des premières pistes de coopération.

Il pourra s'agir, par exemple :

- de démarches communes dans le domaine de l'action sociale, comme la création d'un établissement interdépartemental pour personnes handicapées.
- de la mise en commun des moyens d'entretien et d'exploitation de la voirie.

Pour mettre tout cela en musique, il faut une structure juridique commune : c'est l'objectif de l'établissement public de coopération interdépartementale, dont je soumets la création à notre assemblée ce matin. Etablissement public dans lequel siègeront tous les élus des deux départements et qui n'engendrerait aucune dépense nouvelle, puisqu'il fonctionnera avec les moyens mis à disposition par nos deux collectivités.

Je vous propose également de créer un outil commun de prospective et d'aménagement au service de nos territoires, avec le projet de fusion des sociétés d'économie mixtes de développement local.

Avec ce rapprochement, nous formerons en quelque sorte un laboratoire d'innovation publique, à la recherche permanente d'une meilleure gestion et d'une meilleure efficacité territoriale.

Mes chers collègues, dans le contexte actuel, je crois qu'il est vraiment essentiel et même vital, d'accepter notre capacité à évoluer. D'être plus forts pour ne pas sacrifier notre liberté.

Je vous remercie.